

**DECISION DU PRESIDENT N°2024-023**

**Objet : Signature d'un marché public de services – Réalisation d'une étude de faisabilité d'une déchetterie sur la commune de Villelaure.**

Nous, Robert TCHOBDRENOVITCH, Président de la Communauté de communes Sud Luberon,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de la Commande publique,  
Vu la délibération n°2024-004 du Conseil Communautaire en date du 1<sup>er</sup> février 2024 portant modification des délégations de pouvoirs consenties au Président de la communauté de communes,

Considérant ce qui suit :

Une consultation a été lancée le 26 janvier 2024 par mail, relative à la réalisation d'une étude de faisabilité d'une déchetterie sur la commune de Villelaure.

La date limite de remise des offres était fixée au 26 février 2024 à 12h00.

4 entreprises ont été sollicitées en vue de la remise d'une offre.

A la date limite de remise des offres, 3 entreprises avaient déposé une offre.

Après analyse des offres, il ressort que l'entreprise EODD présente l'offre la mieux-disante.

**DECISIONS**

**Article 1 :** Il est conclu un marché relatif à la réalisation d'une étude de faisabilité d'une déchetterie sur la commune de Villelaure avec l'entreprise EODD (N° SIRET : 383 812 666 00147– Technopôle de l'Environnement Arbois – Méditerranée -Bâtiment Henri Poincaré – Domaine du Petit Arbois - Avenue Louis Philibert 13857 AIX-EN-PROVENCE) pour un montant de 24 488,94 euros hors taxes soit 29 386,73 euros toutes taxes comprises.

**Article 2 :** De dire que cette décision sera portée à la connaissance du Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance.

**Article 3 :** De préciser que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

**Article 4 :** De charger le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à : Monsieur le Préfet de Vaucluse, Madame la Trésorière de Pertuis.

Fait à LA TOUR D'AIGUES, le 8/03/2024

Par délégation du Président de la Communauté  
de Communes Sud Luberon,  
Le Directeur Général des Services, Stéphane LUZET,

